

Enfants et écrans : Alerte générale !

Projet de loi sur l'obligation du contrôle parental, "Safer Internet Day" le 8 février dernier, les journées sans smartphone, les alertes régulières émises par des spécialistes, chercheurs ou psychologues..., autant d'initiatives destinées à interpeller les Français sur les risques de l'usage sans limite des écrans.

Une proposition de loi co-construite

Dernière en date, la tribune, publiée dans Le Monde du 15 décembre, par Mme Caroline JANVIER, députée LREM du Loiret, et intitulée "*La surexposition des enfants aux écrans pourrait être le mal du siècle*". Simultanément Mme JANVIER a lancé une action de co-construction, ouverte à tous les Français, en vue de l'élaboration d'un projet de loi pour lequel elle a également recueilli le soutien de parlementaires, issus de tous les partis, et de personnalités diverses.

Dans sa tribune, Mme JANVIER évoque l'aliénation numérique des enfants qui se traduit par une présence quasi-permanente des écrans dans leur vie quotidienne. Pour exemple, un tiers des enfants de 0 à 3 ans prend ses repas devant un écran ! A la clé, des risques de troubles sensoriels, cognitifs et affectifs dans une période où l'enfant se construit et commence à appréhender son environnement.

Face à ce constat, la proposition de loi a pour objectif de construire une politique de prévention affirmée et durable, de sensibiliser les parents, de former les professionnels et de réguler l'utilisation des écrans dans les lieux d'accueil des enfants. La consultation publique, à présent close, a obtenu près de 2 500 votes dont une très large majorité s'est déclarée en faveur de ce projet.

L'AsnaV souligne les enjeux de santé visuelle

L'AsnaV est intervenue auprès de la députée en rappelant les dangers des addictions avérées à l'écran en termes de santé visuelle, naturellement, mais aussi en termes de santé au sens du "Bien-être" que lui donne l'OMS, allant des troubles cognitifs jusqu'à l'obésité. Le lien entre sédentarité et santé visuelle a également été évoqué puisqu'il est à présent démontré que l'insuffisance d'exposition à la lumière naturelle est l'un des facteurs délétères qui intervient à un moment crucial du développement de l'œil et participe à l'évolution de la myopie.

A l'issue des différentes consultations qu'elle a menées, dont celle de Bertrand ROY, la Députée Caroline JANVIER aborde à présent la phase finale de sa démarche en vue du dépôt imminent de la proposition de loi auprès de l'Assemblée nationale.

Elle présentera l'ensemble de ses travaux lors d'une intervention à suivre

En direct sur Twitch le mercredi 16 février à 19 h 00 (ou en replay par la suite)

Lecteurs de la Newsletter, si le cœur vous en dit...que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles... : https://www.twitch.tv/purpoz_app